



**VILLE DE PARMAIN (95620)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019**

**N° 2019/08**

<b>Date de Convocation :</b> 23/03/2019	<b>L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril, à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle des mariages, en séance publique, sous la présidence de <b>Monsieur Roland GUICHARD</b>, maire de Parmain.</b>
<b>Date d'affichage</b> 12/04/2019	<b><u>PRÉSENTS :</u></b> Mmes et MM. Nicole Dodrelle, Michel Manchet, Sylvie Aubert-Druel, Guy Pigné, Michèle Bouchet, François Kisling, Dominique Mourget, Frédéric Pascal, Emilie Portier, Alain Wambecke, Isabelle Gourbeault, Gerhardus De Jong, Caroline Chazal-Mathieu, Frédéric Landrin, Renée Bou-Anich, Jean-Pierre Amirault, Anne-Marie Mennel, Gilles Deshayes, Fabienne Defosse, Félicité Herrmann, Patrice Lusardi,
<b>Nombre de Conseillers</b> En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 24	<b><u>ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :</u></b> Martine Desry donne pouvoir à Roland Guichard, Gérard Besset donne pouvoir à Patrice Lusardi. <b><u>ABSENTS EXCUSES :</u></b> Didier Ponnet, Christophe Faucomprez, Pierre Deck.
<b>Madame Félicité Herrmann a été désignée Secrétaire de Séance.</b>	

**OBJET : Débat d'orientations budgétaires**

En application de l'article L2312.1 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un débat a lieu en Conseil municipal sur les orientations générales.

**Monsieur le Maire** présente le rapport d'orientations budgétaires 2019,

*Le Conseil municipal, après avoir débattu des orientations budgétaires présentées,*

- ⇒ **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de l'année 2019,
- ⇒ **DIT QUE** le ROB (rapport sur les orientations budgétaires) 2019 sera consultable sur le site de la ville.

Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr>).



Roland GUICHARD,

Maire de PARMAIN,  
Président de la CCVO3F,  
Chevalier de la Légion d'honneur